

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET		Date : 13/11/2025	
INTITULÉ DE L'ACTION : Mieux ensemble			
DÉPENSES (*)		RECETTES	
Location(s)	(1)		Autofinancement
Salle		150	
Frais de transport	(2)		Participation des personnes (4)
			Entrée gratuite 0
Boissons et alimentation			
Boissons non alcoolisées		11	
Épicerie		11	
Achat de fournitures (à détailler)	(3)		Autres financements (à préciser)
Peinture et matériel de dessin		144	Coup de pouce impression 3
Assiettes et serviettes		9	Valorisation salle 150
Ingrédients pour pâtisserie		31	
Assurance			
Tracts, affiches			
Impression flyers		3	
Taxes (SACEM)			Aide demandée au PIC
			Mairie PIC 206
Divers			
Personnel bénévole			Bénévolat
Sous total des dépenses engagées		359	
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL		359	TOTAL 359

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle....)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.